

# Module civil



# Module civil

## LA VIE EN COUPLE / 4 MODULES D'E-LEARNING : 2 H

### Le mariage et les autres modes d'union

#### Objectifs pédagogiques

- Connaître les règles matrimoniales du mariage et du régime primaire.
- Connaître les différents régimes matrimoniaux et les autres modes d'union.

### Les régimes matrimoniaux communautaires

#### Objectifs pédagogiques

- Connaître les règles matrimoniales du mariage et du régime primaire.
- Connaître les différents régimes matrimoniaux et les autres modes d'union.

### Les régimes matrimoniaux séparatistes

#### Objectifs pédagogiques

- Être capable de différencier les régimes de séparation de biens, de séparation de biens avec société d'acquêts et de participation aux acquêts.
- Comprendre leurs différences en matière de protection et liquidation du régime.

### La protection et les droits du conjoint

#### Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'intérêt de la donation au dernier vivant (DDV).
- Identifier les avantages matrimoniaux et la procédure de changement de régime.

## LA VIE EN COUPLE / MODULES ASYNCHRONES VIDÉOS : 6 H

### La mise en place du cadre familial

#### Objectifs pédagogiques

- Acquérir ou développer des connaissances juridiques et des compétences techniques en droit de la famille grâce à une formation pratique et ancrée dans la réalité du quotidien.

**Harvest Fidroit**  
Academy  
HARVEST GROUP

Harvest Fidroit Academy est un organisme de formation professionnelle permanente et continue, enregistré sous le numéro d'activité 11930388193 auprès de la Préfecture de la région Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. HARVEST est une société par actions simplifiée, au capital de 1 419 144 € enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 352 042 345, dont le siège social est situé 5 rue de la Baume – 75008 Paris

Faire un tour d'horizon des solutions à proposer en matière d'unions (mariage, PACS, concubinage)

## **La gestion patrimoniale du divorce**

### **Objectifs pédagogiques**

Comprendre les impacts civils, financiers et fiscaux d'un divorce

Savoir répondre aux premières interrogations des clients notamment quant aux conséquences pratiques et du quotidien qu'un divorce peut soulever

Être à même de conseiller les clients sur :

les choix à faire tout au long de cette période sensible

les trucs et astuces à ne pas oublier pour que le client soit tranquilisé

## **La gestion patrimoniale du mineur**

### **Objectifs pédagogiques**

Prévoir la gestion du patrimoine du mineur

Organiser la transmission du patrimoine aux enfants mineurs

## **LA VIE EN COUPLE (MARIAGE PACS CONCUBINAGE ET FAMILLE RECOMPOSÉE) / PRÉSENTIEL : 7H**

## **Les régimes matrimoniaux**

### **Objectifs pédagogiques**

Maîtriser les règles de fonctionnement des régimes matrimoniaux pour mettre en application des stratégies d'optimisation patrimoniale adéquates.

### **Contenu pédagogique**

Le régime matrimonial du client est d'une importance capitale puisque c'est lui qui conditionne l'intégralité des droits et pouvoirs de ce client sur son propre patrimoine. C'est donc le préalable indispensable à toute stratégie d'investissement, quelle qu'elle soit.

L'analyse de la situation juridique personnelle du client doit donc être traitée en premier lieu par son conseiller : la situation du client marié sous le régime de la communauté ne doit pas être traitée de la même façon qu'un client en séparation de biens, ou même pacsé... la latitude d'intervention du conseiller en dépend au premier plan.

Le conseiller doit en outre être en mesure d'alerter le client concernant les précautions à prendre en cas de décès ou de divorce, quant à sa situation patrimoniale et matrimoniale actuelle. Il doit également pouvoir le guider sur les stratégies à mettre en place pour atteindre ses objectifs : protéger son conjoint en cas de faillite, ou en cas de décès prématuré, conserver certains actifs hors de la communauté, se protéger en cas de

divorce, etc.

Le conseiller doit donc nécessairement connaître le sujet pour être à même d'aiguiller le client, l'organisation familiale du client (mariage, remariage, PACS, concubinage, veuvage, etc.) ayant un impact direct sur la façon de placer les produits.

Maîtriser l'application au quotidien des règles relatives aux régimes matrimoniaux, connaître les incidences des prises de décisions, conseiller le client sur les précautions à prendre dans telle ou telle situation, et savoir orienter le client vers des stratégies matrimoniales adaptées ses objectifs, tels sont les points développés lors de cette journée de formation.

Maîtriser les règles de fonctionnement des régimes matrimoniaux pour mettre en application des stratégies d'optimisation patrimoniale adéquates pour le client :

Les caractéristiques du régime primaire : droits, obligations, etc.

Les règles du régime légal de communauté réduite aux acquêts : fonctionnement, points d'alertes, pouvoirs de chacun, etc.

L'optimisation matrimoniale via les régimes conventionnels : séparation de biens, société d'acquêts, communauté universelle, avantages matrimoniaux, etc.

L'utilisation des régimes matrimoniaux pour assurer la protection du conjoint : protection pendant la vie du régime mais aussi au décès, combinaisons possibles, etc.

Mais aussi : le PACS et le concubinage

Maîtriser les règles de fonctionnement du régime obligatoire, du régime légal, et du régime conventionnel du PACS, ainsi que celles du concubinage

Savoir comment assurer la protection du partenaire/concubin

## **LA VIE EN COUPLE FOCUS : LES FAMILLES RECOMPOSÉES / CLASSE VIRTUELLE : 2 H**

### **Les familles recomposées**

#### **Objectifs pédagogiques**

Faire un état des lieux des problématiques atypiques des familles recomposées

Envisager les différentes étapes de recomposition d'une famille

les conséquences de la rupture,

le mode de conjugalité à choisir,

la protection du survivant et/ou des enfants

Cas particulier : présence d'un enfant mineur

#### **Contenu pédagogique**

Précautions à prendre liées à l'ancienne union :

Les procédures de rupture

**Harvest Fidroit**  
Academy  
HARVEST GROUP

Harvest Fidroit Academy est un organisme de formation professionnelle permanente et continue, enregistré sous le numéro d'activité 11930388193 auprès de la Préfecture de la région Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. HARVEST est une société par actions simplifiée, au capital de 1 419 144 € enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 352 042 345, dont le siège social est situé 5 rue de la Baume – 75008 Paris

Le logement de la famille  
Les conséquences civiles, fiscales et financières  
Choix de la nouvelle union (concubinage, PACS ou mariage) et les conséquences  
Présentation des stratégies classiques mais également alternatives ou oubliées pour protéger le survivant et/ou les enfants  
Assurance-vie  
Libéralités  
Tontine  
Société civile et démembrement  
Adoption de l'enfant du conjoint  
Gestion du cas particulier : la présence d'enfants mineurs

## **LA VIE EN COUPLE FOCUS : LES PERSONNES VULNÉRABLES : BOITE A OUTILS POUR SOLUTIONS SUR MESURE / CLASSE VIRTUELLE : 2H**

### **Les personnes vulnérables : boîte à outils pour solutions sur mesure**

#### **Objectifs pédagogiques**

Déterminer les personnes concernées  
Connaître les dispositifs légaux prévus pour gérer ces personnes vulnérables et leur patrimoine  
Faire un état des lieux des solutions alternatives à proposer aux clients pour dessiner une stratégie adaptée.

#### **Contenu pédagogique**

##### ***Les majeurs :***

Les régimes de protection légaux : Sauvegarde de justice, Curatelle, Tutelle  
Les alternatives aux régimes de protection légaux  
La représentation dans le couple marié  
L'habilitation familiale  
Le mandat de protection future  
Les solutions « juridiques » à la protection du majeur protégé  
Libéralités graduelle/résiduelle ou démembrée  
Les solutions « produits » à la protection du majeur protégé  
Assurance-vie  
Contrat Rente Survie et Epargne Handicap

**Harvest Fidroit**  
Academy  
HARVEST GROUP

Harvest Fidroit Academy est un organisme de formation professionnelle permanente et continue, enregistré sous le numéro d'activité 11930388193 auprès de la Préfecture de la région Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. HARVEST est une société par actions simplifiée, au capital de 1 419 144 € enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 352 042 345, dont le siège social est situé 5 rue de la Baume – 75008 Paris

Assurance dépendance

**Les mineurs :**

- La gestion de l'enfant et de son patrimoine
  - L'administration légale
  - Les libéralités avec tiers administrateur
  - Le testament de tutelle
- La protection économique de l'enfant
  - L'assurance-vie
  - La rente éducation

**APPROCHE JURIDIQUE ET FISCALE DE LA  
TRANSMISSION DU PATRIMOINE / 4 MODULES D'E-  
LEARNING : 2 H**

**La succession et les dispositions testamentaires**

**Objectifs pédagogiques**

- Prévoir la gestion du patrimoine du mineur
- Organiser la transmission du patrimoine aux enfants mineurs

**La fiscalité des successions**

**Objectifs pédagogiques**

- Prévoir la gestion du patrimoine du mineur
- Organiser la transmission du patrimoine aux enfants mineurs

**Anticiper la transmission grâce aux donations**

**Objectifs pédagogiques**

- Prévoir la gestion du patrimoine du mineur
- Organiser la transmission du patrimoine aux enfants mineurs

**Les droits de donation et le rappel fiscal**

**Objectifs pédagogiques**

- Prévoir la gestion du patrimoine du mineur
- Organiser la transmission du patrimoine aux enfants mineurs

**Harvest Fidroit**  
Academy  
HARVEST GROUP

Harvest Fidroit Academy est un organisme de formation professionnelle permanente et continue, enregistré sous le numéro d'activité 11930388193 auprès de la Préfecture de la région Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. HARVEST est une société par actions simplifiée, au capital de 1 419 144 € enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 352 042 345, dont le siège social est situé 5 rue de la Baume – 75008 Paris

## **APPROCHE JURIDIQUE ET FISCALE DE LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE / MODULES ASYNCHRONES VIDEO : 2H**

### **Les techniques de transmission du patrimoine**

#### **Objectifs pédagogiques**

- Avoir une vue d'ensemble des outils de transmission du patrimoine ;
- Savoir analyser les contraintes d'une situation donnée ;
- Savoir élaborer une stratégie de transmission du patrimoine performante et adaptée aux contraintes d'une situation donnée.

### **La constitution et la transmission du patrimoine aux enfants**

#### **Objectifs pédagogiques**

- Acquérir ou développer des connaissances juridiques et des compétences techniques en droit de la famille grâce à une formation pratique et ancrée dans la réalité du quotidien.
- Faire un tour d'horizon des solutions à proposer de libéralités (donation, legs), pour transmettre...
- Plusieurs hypothèses et stratégies seront déclinées pour répondre efficacement au plus grand nombre de demandes clients.

### **L'organisation de la succession pour une bonne protection des proches**

#### **Objectifs pédagogiques**

- Acquérir ou développer des connaissances juridiques et des compétences techniques en droit des successions à une formation pratique et ancrée dans la réalité du quotidien.
- Plusieurs hypothèses et stratégies seront déclinées pour répondre efficacement au plus grand nombre de demandes clients.

## **APPROCHE JURIDIQUE ET FISCALE DE LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE / PRÉSENTIEL : 14H**

### **Les donations et successions**

#### **Objectifs pédagogiques**

- Intégrer les stratégies de transmission du patrimoine.
- Faire le point sur les modalités de règlement de la succession

**Harvest Fidroit**  
Academy  
HARVEST GROUP

Harvest Fidroit Academy est un organisme de formation professionnelle permanente et continue, enregistré sous le numéro d'activité 11930388193 auprès de la Préfecture de la région Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. HARVEST est une société par actions simplifiée, au capital de 1 419 144 € enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 352 042 345, dont le siège social est situé 5 rue de la Baume – 75008 Paris

Quels conseils donner pour que la succession se règle au mieux  
Appréhender au mieux la succession une fois le décès intervenu

### Contenu pédagogique

Toutes les libéralités qui vont être réalisées du vivant du client vont avoir un impact au jour de son décès. Conseiller le client sur la réalisation d'une libéralité - ou assimilé - nécessite donc de parfaitement maîtriser son sort au moment du décès. Il est donc impératif pour le conseiller de savoir comment se règle une succession, et surtout l'impact des dispositions qui ont pu être prises du vivant du client : legs, dons manuels, donations-partages, mais aussi assurance-vie, etc. : qui reçoit quoi ? Quels sont les droits de chacun ? Quels sont les recours de chaque héritier ?

Il est également nécessaire pour lui de maîtriser les dispositions applicables lors de la réalisation des libéralités, son conseil et sa maîtrise du sujet devant l'aider à vendre : pourquoi privilégier tel ou tel type de donation ? Comment être sûr que le testament du client soit juridiquement valable ?

Inversement, le client qui a reçu une telle libéralité doit impérativement recevoir le conseil adéquat lors de l'investissement ou du réinvestissement des actifs en question. Le conseiller, au-delà du simple placement de produit, doit être en mesure d'orienter le client sur les précautions juridiques à prendre, et d'insister sur les points d'alerte : comment faire en sorte qu'une donation (et donc le placement réalisé grâce à cette donation) ne soit pas remise en cause ? Comment assurer l'efficacité d'un partage ?

Comprendre les mécanismes juridiques de la transmission du patrimoine à titre gratuit, intégrer les techniques patrimoniales et stratégies de transmission du patrimoine privé et professionnel, apprendre à gérer et à anticiper la transmission à titre gratuit dans un contexte fiscal en perpétuelle évolution, tels sont les objectifs de cette journée de formation.

Les règles légales du règlement des successions :

Quelle est la consistance du patrimoine successoral ? Qui hérite ? Quel est le sort des assurances-vie ?

Si des libéralités ont été réalisées, comment sont-elles traitées au décès ? Réserve héréditaire, action en réduction, action en retranchement, rapport successoral, etc.

La fiscalité des successions

L'anticipation successorale et la volonté pour le client d'organiser son patrimoine en vue du règlement de sa succession

Transmettre le patrimoine de façon anticipée : les donations : règles générales des donations, les différents types de donation, démembrement de propriété, donation-partage, donation réalisée hors part successorale, libéralités graduelles et résiduelles, fiscalité des donations, cas particulier de la transmission de l'entreprise, etc.

Organiser la transmission du patrimoine pour le jour du décès : les dispositions de dernières volontés : legs, donation au dernier vivant, etc.



Les contrats d'assurance-décès et les contrats d'assurance-vie : démembrement des clauses bénéficiaires, etc.

## **LES MODES DE DÉTENTION DU PATRIMOINE / 3 MODULES E-LEARNING : 1H30**

### **La SCI, de la constitution à la sortie**

#### **Objectifs pédagogiques**

- Avoir une vue d'ensemble des outils de transmission du patrimoine ;
- Savoir analyser les contraintes d'une situation donnée ;
- Savoir élaborer une stratégie de transmission du patrimoine performante et adaptée aux contraintes d'une situation donnée.

### **La SCI, gestion et fiscalité**

#### **Objectifs pédagogiques**

- Avoir une vue d'ensemble des outils de transmission du patrimoine ;
- Savoir analyser les contraintes d'une situation donnée ;
- Savoir élaborer une stratégie de transmission du patrimoine performante et adaptée aux contraintes d'une situation donnée.

### **La SCI, outil de transmission du patrimoine**

#### **Objectifs pédagogiques**

- Avoir une vue d'ensemble des outils de transmission du patrimoine ;
- Savoir analyser les contraintes d'une situation donnée ;
- Savoir élaborer une stratégie de transmission du patrimoine performante et adaptée aux contraintes d'une situation donnée.

## **LES MODES DE DÉTENTION DU PATRIMOINE / MODULES ASYNCHRONES VIDEO : 14H**

### **Les fondamentaux du démembrement**

#### **Objectifs pédagogiques**

- Connaître et savoir utiliser le démembrement de propriété de façon globale
- Maîtriser les particularités du démembrement de propriété liées à la détention ou à l'investissement par le client dans certains actifs spécifiques

**Harvest Fidroit**  
Academy  
HARVEST GROUP

Harvest Fidroit Academy est un organisme de formation professionnelle permanente et continue, enregistré sous le numéro d'activité 11930388193 auprès de la Préfecture de la région Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. HARVEST est une société par actions simplifiée, au capital de 1 419 144 € enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 352 042 345, dont le siège social est situé 5 rue de la Baume – 75008 Paris

## **Les applications du démembrement**

### **Objectifs pédagogiques**

- Utiliser le démembrement dans vos stratégies patrimoniales
- Comprendre les incidences civiles et fiscales de cette technique patrimoniale

## **Détention complexe immobilière : achat en indivision**

### **Objectifs pédagogiques**

- Connaître les enjeux d'un investissement déséquilibrés
- Mieux maîtriser le financement des opérations de partage

## **Détention complexe immobilière : achat demembre**

### **Objectifs pédagogiques**

- Connaître les enjeux d'un investissement déséquilibrés
- Mieux maîtriser le financement des opérations de partage

## **Détention complexe immobilière : achat sci / scpi**

### **Objectifs pédagogiques**

- Mieux connaître démembrement de propriété par acquisition à titre onéreux
- Pouvoir identifier les objectifs et les risques inhérents à certains montages patrimoniaux

## **Focus société civile et patrimoine privé**

### **Objectifs pédagogiques**

- Maîtriser le recours à la société civile :
  - dans les stratégies de gestion et de transmission du patrimoine
  - dans ses aspects juridiques et fiscaux

## **Focus société civile et patrimoine professionnel**

### **Objectifs pédagogiques**

- Maîtriser le recours à la société civile pour le chef d'entreprise :
  - en matière de holding
  - en matière de SCI

# LES MODES DE DÉTENTION DU PATRIMOINE / PRESENTIEL : 14H

## Le démembrement et la société civile

### Objectifs pédagogiques

- Utiliser le démembrement de propriété dans vos stratégies patrimoniales
- Comprendre les incidences civiles et fiscales de cette technique patrimoniale

### Contenu pédagogique

#### **1- Le démembrement**

##### Les aspects juridiques

- La propriété partagée
- L'établissement du démembrement
- La durée du démembrement
- Les droits et devoirs de l'usufruitier
- Les droits et devoirs du nu-propiétaire
- Les usufruits successifs
- Les pouvoirs de disposition de chacun
- Le traitement successoral au décès de l'usufruitier

##### Les aspects économiques

- La valorisation fiscale de l'usufruit
- La valorisation économique de l'usufruit

##### Les aspects fiscaux /Les applications aux principaux supports patrimoniaux

- Les liquidités
- Le contrat d'assurance-vie
- Les biens immobiliers
- Les portefeuilles de valeurs mobilières
- Les créances
- Les sociétés

#### **2- La société civile**

##### Mise en place de la société civile : coller aux besoins du client

- Les différents types de sociétés civiles
- La constitution de la société civile
- La définition des pouvoirs de décision



Harvest Fidroit Academy est un organisme de formation professionnelle permanente et continue, enregistré sous le numéro d'activité 11930388193 auprès de la Préfecture de la région Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. HARVEST est une société par actions simplifiée, au capital de 1 419 144 € enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 352 042 345, dont le siège social est situé 5 rue de la Baume – 75008 Paris

Le suivi juridique et comptable de la société civile  
La responsabilité des associés  
Les cessions de parts sociales

Utilisation de la société civile : à chaque client sa société

Un outil de gestion du patrimoine

Le choix de l'impôt sur les sociétés (IS) ou impôt sur le revenu (IR)  
Le financement de la société civile  
La perception de revenus par les associés  
Les investissements  
Le choix capital fort / capital faible

Un outil d'organisation du patrimoine

- La gestion des biens des personnes vulnérables
- La famille recomposée
- La séparation du patrimoine privé et professionnel
- Un instrument de transmission du patrimoine
- L'anticipation successorale
- L'organisation des pouvoirs
- Les opérations complémentaires
- La fiscalité
- La résidence principale